



L'appui des sciences sociales dans le montage d'un projet de territoire Ramsar

Le projet de candidature au label Ramsar du site de la baie d'Audierne s'inscrit dans une approche départementale initiée et accompagnée par la **Cellule d'animation sur les milieux aquatiques et la biodiversité (CAMAB)** du Conseil départemental du Finistère, en partenariat avec le Forum des Marais Atlantiques.

De grands paysages finistériens, comportant des zones humides exceptionnelles, ont fait l'objet d'un repérage dans le cadre de travaux du Museum national d'histoire naturelle (rapport Lethier, 1998) et du Conservatoire du littoral (1998). Il s'agit de la baie d'Audierne, la baie de Goulven-Keremma, la baie de Morlaix, la rade de Brest et les tourbières des Monts d'Arrée.

En 2018, la CAMAB a proposé aux acteurs gestionnaires de ces cinq sites, déjà labellisés Natura 2000, la mise en place d'un **travail en réseau** et a accompagné les territoires volontaires pour **analyser l'opportunité d'une labellisation Ramsar**. Cette étude a porté sur :

- les caractéristiques écologiques des sites ;
- l'intérêt pour les acteurs du territoire de se lancer dans une démarche de labellisation.

Cette étude a confirmé l'opportunité pour le site de la Baie d'Audierne d'engager sa candidature pour l'obtention du label.

La réussite du projet Ramsar repose sur l'implication de tous, élu.e.s, acteurs économiques, associatifs, habitants, dans la définition, la construction puis la vie du projet associé au label. C'est pourquoi **en 2019**, la CAMA a proposé à la CCHPB et à la CCPBS, **l'appui de chercheurs en sciences sociales de l'Université Rennes 2** (Unité mixte de recherche Espaces et Sociétés) afin :

- d'approfondir la connaissance des usages, de la compréhension des représentations et perceptions des milieux humides et des attentes formulées par les habitants, les usagers et les acteurs du territoire ;
- d'identifier et mobiliser les réseaux d'acteurs, existants et potentiels, dans le cadre du projet de labellisation.

Afin d'atteindre ces objectifs, un important travail a été réalisé au contact direct de la population par l'Université Rennes 2, sous forme d'échanges collectifs et individuels avec les acteurs économiques, associatifs, institutionnels et les habitants:

- **23 entretiens bilatéraux** (entre 2018 et 2019) ;
- **un atelier de réflexion collective** autour des enjeux en baie d'Audierne, co-animé avec les étudiants de la licence professionnelle tourisme de St Brieuc : **22 personnes** (18 mars 2019) ;
- **six ateliers « Focus groups »** permettant des échanges au sein de groupes d'acteurs homogènes (habitants, acteurs économiques, acteurs associatifs) autour de différentes thématiques : **48 participants** (21 mai, 1^{er} et 2 juillet 2019) ;
- **une réunion publique** de restitution le 8 octobre 2019 (**plus de 60 participants**).

Ces échanges ont permis de collecter une matière importante qui a contribué à **alimenter et à structurer le plan d'action Ramsar** mis en place par les Communautés de communes. Ils ont également contribué à **féderer les acteurs et à enclencher une dynamique intéressante autour du projet Ramsar**. Cette dynamique collective est aujourd'hui à pérenniser à travers la poursuite de l'écriture et l'animation du projet Ramsar.

En 2020, la CAMAB engage une réflexion qui permettra de **tirer les enseignements** du travail effectué en baie d'Audierne : quelles ont été les étapes franchies et dans quel ordre, quelles ont été les méthodes utilisées et celles mises de côté ?

L'objectif de la CAMAB est de proposer aux autres sites potentiellement éligibles au label Ramsar un **outil d'accompagnement méthodologique pour la mise en œuvre d'un projet de territoire Ramsar** : les points incontournables et ceux à adapter aux territoires, les grandes étapes et les méthodes envisageables pour un projet collectif en faveur des milieux humides.